



Les Cousins Acadiens Du Poitou

BULLETIN N° 150- 1^{er} SEMESTRE 2026



Notre nouvelle Présidente



Les travaux de l'Eglise



Arrivée du Groupe DiasporaAcadie de Claude Boudreau

**ARCHIGNY MAIRIE - 38, RUE ROGER FURGE 86210 -
FRANCE**

Directeur de la publication :

Claude Massé Daigle

Direction Rédactionnelle

Claude Massé

Comité de lecture

Paul PUCHAUD

Monique CARDINEAUX

Secrétariat de rédaction

Michel ROUX

Crédits photos

Claude MASSÉ, Michel Roux,

Michel Marasse, Marie Marcelle Puchaud

Site Internet : Archigny.net**Association Loi 1901****Siège Social : Mairie – 38, rue Roger FURGE****86210 ARCHIGNY – Fax/Tel 05 49 21 54 39****N° ISSN 1283 – 6583****Dépôt Légal 1er Semestre 2026****La reproduction de tout ou partie des bulletins est interdite sans autorisation.****Les options dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.****MEMBRES FONDATEURS**

Yves BEAULU †

Claude MASSE-DAIGLE

André PENOT †

Roger ROUX †

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur le Professeur MARTIN †

Henri FURGE †

Edouard GUILLOT †

Yves BEAULU †

Damien ROUET

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président Claude Massé Daigle

Vice-présidente Monique CARDINEAUX

Secrétaire Serge CARDINEAUX

Secrétaire adjoint Michel ROUX

Trésorière Marie Marcelle PUCHAUD

SOMMAIRE

- 2 Nos joies nos peines
- 3 Le mot du Président,
- 4 -6 Assemblée Générale Ordinaire 2026
- 6-9 Actualité du 1^{er} semestre
- 10-11 Histoire de Port Royal
- 12 Mariage de nos deux adhérents

COUPON D'ADHESION**Nom :****Prénom****Adresse****Code Postal et Ville****Adresse Mel :**

Cotisations : Individuelle	20 €
: Couple	25 €
: Bienfaiteur à partir de	39 €
: États Unis	32 US \$
: Canada	45 CAN \$

Chèque à libeller et à adresser à :

Les Cousins Acadiens du Poitou – Mairie**86210 Archigny – France.**

Pour l'Amérique du Nord, régler par Mandat poste

NOS JOIES NOS PEINES**NOS JOIES****Bonne nouvelle :**

Une petite Acadienne est née le 4 mai 2026 à 20 H 21 (4 kg 310 pour 51,5 cm).

C'est avec émotion et tendresse que Paul et Marie-Marcelle PUCHAUD M A I R I E – 3 8 , R U E R O G E R F U R G E 8 6 2 1 0 - F R A N C E sont heureux de vous annoncer l'arrivée de leur arrière-petite-fille Maëlya, descendante GUILLOT- DAIGLE.

Son regard pétillant de malice et son sourire ravageur font fondre de bonheur les parents, Cassandra et Allison ainsi que le grand frère, Lyam, sans oublier les grands-parents.

« Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage ».

Albert Schweitzer

NOS PEINES

Deux acadiens viennent de nous quitter :

* Décès de Jean-Noël MAGORD, papa d'André MAGORD, le 2 mai 2026.

« Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Jean-Noël Magord, né à Chauvigny en 1935, descendant de Marguerite Doucet, née en Acadie puis exilée en France et habitante de la ferme 36 sur

la ligne acadienne. Jean-Noël Magord aimait partager dans son enfance puis avec sa soeur Antoinette la

mémoire vivante des Cousins acadiens. Il appréciait de lire les écrits publiés sur les Acadiens dans le Poitou et échangeait souvent à ce sujet avec son fils André qui a longtemps dirigé à l'Université de Poitiers l'Institut d'études acadiennes et québécoises. Figure marquante du village de Millac où il fut instituteur durant toute sa carrière ainsi que sa femme Lili, village dont il sera maire, Jean-Noël laisse derrière lui deux enfants, quatre petits enfants et trois arrière-petits-enfants. »

* Décès de James SALVADORI, le 27 décembre 2025 à l'âge de 88 ans.

James fût inhumé à Chauvigny le 3 janvier 2026.

Aux familles, nous prenons part à leur peine et leur présentons toutes nos condoléances.

LE MOT DE LA PRESIDENTE



C'est avec beaucoup de fierté et j'avoue un peu d'appréhension que j'ai accepté la présidence de l'association,

En effet succéder à Claude, qui en fût fondateur et dont l'implication et la gentillesse sont sans pareil n'est pas si simple.

Je ferai tout mon possible pour être digne de cette fonction et ainsi honorer aussi la mémoire de notre regretté Gérard Ardon, cousin germain de ma maman, qui en avait également assuré la présidence. Il souhaitait qu'un jour je prenne la relève, voilà qui est fait ,, !

J'envisage un étroit travail d'équipe avec mes 2 vice-présidents et tous les membres du bureau que nous aimerions voir s'étendre de bonnes volontés,

Nous assurons les visites à la ferme n°6, notre actuel musée avec beaucoup de plaisir et de succès ainsi que la réception des délégations acadiennes qui vont crescendo.

Et préparons également comme chaque année, notre petit Tintamarre du 15 Août à la ferme n°10 et vous attendons nombreux pour partager ce moment d'exception en mémoire de ces ancêtres courageux et intègres partis pour un nouveau monde et une vie meilleure et leur épopée tragique.

Dépossédés, déportés ,,,, mais jamais vaincus ,,,

Fiers d'être Acadiens !

Patricia Devergne

Descendante Boudreau



Chers Cousines, Cousins et Amis

Déjà quarante six ans de vie pour notre association, le temps passe vite ma fois, mais les Présidents se succèdent, il y en a eu neuf mais toujours, c'était la gente masculine qui prenait la place.

Pour ma part j'ai assuré le poste pendant quatre mandats car il n'y avait pas de candidats et mon regret était de n'avoir eu de Présidente.

Et bien cette fois j'ai pu laisser la place à Patricia Devergne, descendante d'acadien de la famille Boudreau.

Elle a accepté avec joie de me remplacer, je l'en remercie et lui souhaite longue vie dans

ce poste, ou elle trouvera toute l'aide au sein du conseil d'administration, dont elle aura besoin pour assurer les permanences de notre petit musée de la ferme n°6, recevoir les visiteurs qui sont nombreux.

Nous recevons aussi les voyageurs canadiens qui nous apportent de nombreux visiteurs, Nous en avons deux par an, au printemps et à l'automne.0

N'oubliez pas notre 15 août et son petit tintamarre et notre soirée du mois de novembre, venez nombreux on vous attend.

Souhaitons bon courage à notre nouvelle Présidente et longue vie à ce poste.

Claude Massé Daigle.



ES COUSINS ACADIENS DU POITOU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

28 février A 10 heures à LA PUYE

PROCES VERBAL

Le samedi 28 février 2026 à 10h00 l'association des Cousins Acadiens du Poitou a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence de son Président Claude MASSE DAIGLE L'association comptait 127 adhérents.

Le conseil d'administration comptait 10 membres et 5 membres du bureau étaient présents 3 membres du conseil d'administration étaient renouvelables et 4 adhérents de plus d'un an d'adhésion avaient posé leur candidature.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2026

Après consultation de la liste d'émargement, le quorum étant atteint le Président Claude MASSE DAIGLE ouvre la séance à 10h30. Il remercie tous les participants et accueille nos invitées Madame Michèle DEBAIN représentant Monsieur Alain BOURREAU président de Châtellerauld Québec Acadie, Madame Chantale PIRONNET 1^{ère} adjointe au Maire de La Puye représentant Monsieur Gérard BENOIST maire de La Puye empêché pour raison de santé, Madame Fabienne MARSEAULT 2^{ème} adjointe au maire de La Puye.

Etaient excusés Madame Isabelle BARREAU Conseillère Départementale, Madame Christèle RAIMBERT maire de Saint Pierre de Maillé, Monsieur Jacky ROY maire d'Archigny.

Le Président Claude MASSE DAIGLE demande une minute de silence pour nos chers disparus Madame Odette MERLAUD, Monsieur Michel BENAIS, Monsieur Gilbert DUBOIS Monsieur André DUBOIS Madame Monique DIPERI Madame Paulette PENNAGUIN et Monsieur Wallerand GOUILLY FROSSARD ;

Le Président Claude MASSE DAIGLE demande au secrétaire de donner lecture du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2025, lecture faite, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'activités 2024

Le Président Claude MASSE DAIGLE demande au secrétaire de donner lecture du compte rendu du rapport d'activités 2024, lecture faite celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport financier 2025

En l'absence de Notre trésorière Marie Marcelle PUCHAUD retenue à son domicile pour raisons de santé, le président demande au secrétaire Serge CARDINEAUX de présenter le bilan financier. Le secrétaire donne le compte de résultats au 31 décembre 2025 avec cette année en vidéo projection le document détaillé du compte de résultat qui permet de comparer les bilans 2024 et 2025.

Recettes ou produits 10 172,12 € dépenses ou charges 9 917,33 € soit un résultat positif de 254,79 €

Il attire l'attention de l'assemblée sur les achats plus importants en 2024 suite aux acquisitions de gobelets sérigraphiés au logo, de tasses, de magnets et de livres complémentaires à notre librairie. Il précise le nombre de visites au musée pour **2024 188 visiteurs** et pour **2025 385 visiteurs** ; également il attire l'attention sur les dons à l'association principalement lors des

visites pour **2024 291 ,50 €** pour **2025 705,50 ,€** la fidélité de nos adhérents pour le règlement de leur cotisation et nouvelles adhésions pour

1 590 € en 2024 et 1 887 € en 2025.

Le secrétaire informe l'assemblée sur le bilan déficitaire de la fête du 15 août avec une assistance d'environ 350 personnes pour cause de grande chaleur et un **résultat négatif de 1 396,51 €**

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral du Président

Le président Claude MASSE DAIGLE remercie les personnes présentes à cette assemblée générale avec des remerciements particuliers pour tous nos bénévoles et les membres du conseil d'administration. Il évoque une année 2025 très chargée, montrée par le rapport d'activités. Il informe l'assemblée de la création d'une fédération regroupant les associations en rapport avec le fait Acadien et la généalogie qui en découle. Il espère que l'avenir nous apportera la réouverture de la ferme musée de la n°10 aux Huit Maisons. Il souhaite une bonne assemblée générale ordinaire et une bonne participation à toutes les manifestations il rappelle la date du 7 novembre pour notre soirée privée des administrateurs.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote de la motion (complément aux statuts)

Le secrétaire présente le nouvel article à intégrer aux statuts dans les actions du conseil d'administration « **adhésion ou sortie d'une fédération sur décision du conseil d'administration** » il argumente cette nécessité d'intégration aux statuts et en explique la raison de cette proposition du conseil d'administration.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Cotisation 2026

Le Président Claude MASSE DAIGLE informe l'assemblée de la proposition du conseil d'administration de maintenir la cotisation pour 2027 à 20 € pour 1 personne, 25 € pour un couple et 5 € pour les jeunes à partir de 16 ans , l'assemblée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de maintenir la cotisation à ce tarif.

Election des administrateurs renouvelables par tiers ainsi que quatre nouvelles candidatures

Le Présidente informe le conseil qu'il doit être procédé à l'élection des membres sortants et/ou rééligibles.

De nouvelles candidatures ont été déposées : Bernard DESHOULIERES, Lucien GERME, Roselyne GERME et Christian GRATEAU

Ils ont été élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres sortant rééligibles :

Serge CARDINEAUX, Patricia DEVERGNE et Pascal DIPERI sont réélus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président informe l'assemblée que le conseil d'administration se réunira la semaine prochaine afin de procéder à l'élection du bureau.

Le Président Claude MASSE DAIGLE donne la parole à nos différents invités.

Il remercie toutes les personnes participant à cette assemblée générale ordinaire et clôt la séance à 12 h ;

Le secrétaire

Serge CARDINEAUX

Le Président

Claude MASSE DAIGLE



Le 15 mai nous avons reçu Anne-Christine Martineau avec sa famille, pour lui faire connaître l'histoire acadienne poitevine. Ce fut avec intérêt qu'il on découvert notre histoire acadienne poitevine.



Le 19 mai, nous recevions des membres de l'association ACRA qui comprends des personnes ayant travaillés dans l'audiovisuel national. Ils furent heureux de découvrir notre histoire acadienne poitevine



La photo de famille du groupe de Claude Boudreau « DiasporAcadie » devant le Mémorial acadien d'Archigny.

Cette année le département recevait six jeunes acadiens du Nouveau Brunswick accompagnés de trois poitevins, ils ont découvert cette histoire acadienne poitevine avec beaucoup d'intérêt.



Explication de ce Mémorial par Patricia Devergne, au visiteurs.



Ce trente mai nous recevions le conseil d'administration du comité de jumelage de Loudun Chipagan. Après un bon repas au restaurant « La Belle Etoile » de Vouneuil sur Vienne ils écoutèrent avec intérêt l'histoire acadienne poitevine. Beaucoup de questions furent posées auxquelles nous avons répondu.



Un arrêt à la ferme n°10 ancien musée, avant d'aller à Cenau voir l'église acadienne et le cimetière de Cenau puis retour à la ferme n°6 pour prendre une collation puis reprendre le car pour leur hôtel de Richelieu.

Des nouvelles de notre petite église de Cenan Paroisse des Acadiens

Le 29 janvier 2026, démontage du clocher et de 2 cloches pour nettoyage et réparations nécessaires.



Le 15 juin de cette même année, nous avons eu la joie d'accueillir le Père Louis de Villoutreys pour bénir les 2 cloches avant de les réinstaller.



- La première en l'honneur de Saint Hilari, patronne de l'église en 1579,
- La seconde offerte en 1788 par Pérusse DES CARS (le parrain Nicolas DES CARS et la marraine, son épouse Marie Victoire).

La remise en place du clocher restauré fût applaudie par les Gens de Cenan, les descendants acadiens, les amis, les personnes du Patrimoine, FR3 et la Presse.

Nous ont aussi fait l'honneur d'être présents les 3 anciens maires de la commune de La Puye, (Paul PUCHAUD, Maurice FORTIN, Gérard BENOIST) et le maire actuel, Emmanuel APPOLLINAIRE.



Nous vous remercions pour vos dons passés et également pour vos dons futurs car votre aide nous est précieuse dans la réfection de notre cher patrimoine. :

www.fondation-patrimoine.org/14264
Délégation Poitou-Charentes - 1 bis, rue
Lebasclès 86000 Poitiers 05.49.41.45.54

Marie-Marcelle & Jocelyne

Histoire d'Annapolis Royal

Le Mi'kmaq



Molly Muise

Bien avant l'arrivée des Européens, cette géographie avait une signification particulière pour les Mi'kmaq, les Autochtones qui avaient occupé la plupart des provinces maritimes du Canada pendant des milliers d'années. Pour eux, la vallée était Kespukwik et sa rivière principale était Te'wapskik, ce qui signifie «s'écouler entre de hautes roches», peut-être une référence à Digby Gut. En tant que tribu, les Mi'kmaq ont agi comme des intermédiaires entre les chasseurs autochtones du nord et d'autres agriculteurs au sud. Ce rôle séculaire, ainsi que leur contrôle du commerce local des fourrures, leur ont permis de faire des relations commerciales avec les Français à leur arrivée.

Ce moment est venu en juin 1604 lorsqu'une expédition française, qui a l'intention d'installer une colonie de traite des fourrures en Acadie, est entrée dans le bassin d'Annapolis. Dirigée par Pierre de Gua, sieur de Monts, la fête comprenait le géographe Samuel de Champlain, qui a nommé le vaste port de Port Royal. Il comprenait également le noble Sieur de Poutrincourt, qui était si pris avec le cadre qu'on lui accordait la nouvelle découverte comme seigneurie. Naviguant en amont jusqu'aux « étroits », les Français ne sont restés que peu de temps dans le bassin avant de poursuivre l'exploration de La Baie Francaise (la baie de Fundy).

Après un hiver dévastateur passé à l'île-Ste-Croix de l'autre côté de la baie, en 1605, les colons retournèrent à Port Royal, où ils érigent leur «habitation» sur la rive nord du bassin, en face de l'île Goat. De bonnes relations avec les Mi'kmaq locaux, et leur chef ou sakmow, Membertou, ont été en grande partie responsables de la survie des Français lors de leurs

premiers hivers en Acadie. Le peu de peuplement a connu un certain succès dans l'agriculture mais les problèmes avec le monopole de la traite des fourrures ont nécessité l'absence de de Monts et de son successeur, Poutrincourt, afin de faire valoir leur cause en France. Les efforts de Poutrincourt et de ses protégés, Claude La Tour et son fils Charles, se sont révélés infructueux.

En leur absence, l'Habitation a été brûlée en 1613 par Samuel Argall, un corsaire de Virginie. Bien que de courte durée, cette première tentative de colonisation a été l'occasion d'autres «premières» notables pour les Européens en Amérique du Nord, y compris le premier club social (l'Ordre du bon chef), la première représentation d'une pièce de théâtre et le premier grain cultivé et fraisé. L'établissement de Port Royal en 1605 et la poursuite de la colonisation de la zone en font la première colonie européenne permanente au nord de St. Augustin en Floride.

Retour et va-et-vient



L'Habitation

Certains des colons sont restés dans la région sous la direction de Charles de Biencourt, le fils de Poutrincourt, et de son ami et héritier, Charles La Tour, jusqu'à l'arrivée des colons écossais en 1629.

Les revendications de l'Angleterre et de la France dans le Nouveau Monde se chevauchent dans ce qui est aujourd'hui les provinces maritimes du Canada. Le même territoire qui avait été accordé à de Monts et à ses associés en tant qu'Acadie par le gouvernement français était en 1621 décerné par le roi Jacques Ier d'Angleterre au favori de la cour Sir William Alexander. Les intérêts et le soutien financier pour une colonie proposée en Nouvelle-Écosse (latin pour la « Nouvelle-Écosse ») ont été soulevés lorsque l'Ordre des Chevaliers Baronnet de la Nouvelle-Écosse a été créé en Grande-Bretagne. Ce n'est qu'en 1629, cependant, qu'un groupe d'environ

soixante-dix colons écossais est arrivé dans le bassin d'Annapolis sous Sir William Alexander le Jeune. Construit plus en amont que l'habitation française précédente, leur fort a été nommé Charles Fort en l'honneur du souverain Stuart, Charles Ier. Le site qu'ils ont choisi est l'emplacement actuel de Fort Anne et la ville d'Annapolis Royal.

Parmi les nouveaux colons, il n'y avait personne d'autre que l'aîné La Tour, Claude, qui, après avoir changé d'allégeance, est devenu un chevalier baronnet de la Nouvelle-Écosse. Les rivalités intestines qui se joueraient plus tard dans French Acadie provenaient en partie des revendications des La Tours. Le droit de Charles La Tour en tant qu'héritier légitime de la seigneurie de Poutrincourt a été renforcé par la position de son père auprès des Britanniques. Le nouveau règlement n'est pas resté écossais longtemps. En 1632, l'Acadie est retournée aux Français par le traité de Saint-Germain-en-Laye, et la colonie de courte durée est forcée de se dissoudre. Son héritage survit au nom, au drapeau et aux armoiries de la province moderne de la Nouvelle-Écosse.

À leur retour en Acadie, les Français, sous Isaac de Razilly, s'installent d'abord à La Have sur la rive sud de la Nouvelle-Écosse. Après la mort de Razilly, son lieutenant et successeur, Charles de Menou d'Aulnay, déménage la colonie à Port Royal et le site de Charles Fort. Cette deuxième tentative de colonisation serait plus réussie.

Les Acadiens



Le chalet acadien

Le premier groupe de colons de D'Aulnay, augmenté par les colons de France, grandit

rapidement. Bien que Port Royal ait été conçu à l'origine comme une colonie de traite des fourrures, l'utilisation du système aboteau des marais salants de dyking a créé une culture agricole distinctive, qui est devenue caractéristique du peuple acadien. D'Aulnay mourut

d'une exposition en 1650, et la rivalité entre d'Aulnay et Charles La Tour (alors basée sur la rivière Saint-Jean) fut résolue par le mariage de La Tour avec la veuve d'Aulnay, Jeanne (née Motin). Le succès de la colonie acadienne est apparent en 1700. De Port Royal, de petites colonies reliées par la parenté ont surgi autour de la baie de Fundy.

Malgré les incertitudes de la géopolitique coloniale, l'indifférence de divers gouvernements français et la menace quasi constante d'attaque par les Anglais, l'Acadie a prospéré et une culture distincte a été créée.

Après un siècle de contrôle alterné, la Nouvelle-Écosse devint britannique pour la dernière fois en 1710 avec la prise de Port Royal par une force sous le colonel Francis Nicholson, une réalité confirmée par le traité d'Utrecht en 1713. Pendant le demi-siècle suivant, la ville était une enclave britannique entourée d'une population française. La nouvelle Annapolis Royal est restée la capitale de la colonie jusqu'à la fondation d'Halifax en 1749. Pendant cette période, les Anglais étaient représentés par l'armée, l'administration coloniale et quelques civils associés au fort Anne ou employés comme commerçants. Alors que la France avait l'intention de reprendre sa possession antérieure, la situation pour les Anglais était ténue, et Annapolis Royal endurait plusieurs sièges avant 1745. En tant que centre de pouvoir en Acadie ou en Nouvelle-Écosse depuis 150 ans, la ville avait été attaquée par les Anglais, les Français, leurs mandataires à Boston et au Québec, les Mi'kmaq, les Malisés, et même les corsaires! Le désir des Acadiens généralement pacifiques de rester neutres et leur réticence à signer un serment inconditionnel d'allégeance à la Couronne britannique ont précipité leur renvoi définitif en 1755, juste avant le déclenchement de la guerre de Sept Ans. Généralement considérée comme le moment le plus sombre de l'histoire de la Nouvelle-Écosse, l'expulsion des Acadiens a été romancée au cours des siècles qui ont suivi, notamment avec le poème *Evangeline* de Longfellow. L'événement a radicalement modifié leur identité en tant que peuple, et les a dispersés, démus, parmi les Treize Colonies, la Louisiane et la France. Sur les 10 000 Acadiens estimés en 1755, environ huit mille ont été déportés avant que la proscription contre leur présence dans la colonie ne soit levée en 1764. La propriété acadienne a été confisquée et les maisons, les cultures et le bétail ont été détruits. Le nombre qui est revenu plus tard a été relégué à des terres inférieures à la périphérie de la colonie, leurs terres ancestrales étant occupées par des colons anglophones.

Article paru dans Facebook .



MARIAGE DE DEUX DE NOS **ADHERENTS**

Le 2 MAI 2026 à 15h à la mairie d'Archigny, la fille de Serge et Monique CARDINEAUX Secrétaire et vice-présidente de notre association Corinne descendante d'Acadien dans la 14ème génération, a convolé en justes noces avec le beau Philippe. A la sortie de la mairie les mariés ont été ovationnés sous une forêt de drapeaux Acadiens. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à nos mariés.